

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21/03/2018



Le Logement Social Conférence

**Mardi 3 avril 2018 de 14h à 17h
à la Maison de Justice et du Droit à Noisiel**

Entrée libre

L'accès au logement social est au cœur des préoccupations de l'agglomération de Paris – Vallée de la Marne.

Ainsi, en 2017, la Maison de Justice et du Droit de Noisiel a reçu près de 600 personnes pour des questions liées au droit au logement.

Afin d'accompagner au mieux les usagers, sur cette question, une conférence animée par un juriste de l'ADIL et un agent du service logement de la mairie de Noisiel est organisée à la Maison de Justice et du droit le mardi 3 avril 2018 de 14 h à 17 h.

Trois thématiques seront abordées :

Le parcours du demandeur de logement social

Les conditions à remplir pour déposer une demande de logement social
La procédure de demande de logement social
La durée de validité et le renouvellement de la demande
Les délais d'attribution
Le supplément de loyer solidarité

Le Droit au logement opposable (DALO)

Les grands principes de la loi
Comment faire valoir son droit ?

Les délais et voies de recours

Maison de Justice et du Droit

4 place Gaston-Defferre

77186 Noisiel

Renseignements : 01 60 95 16 90

Dans le cadre de sa compétence liée à la citoyenneté et à la prévention, l'agglomération de Paris – Vallée de la Marne accueille le public au sein de trois Maisons de Justice et du Droit réparties sur le territoire à Chelles, Noisiel et Pontault-Combault.

Contact presse : Céline CAROLE

Attachée de presse ■ Cabinet du Président

c.carole@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 13

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION